Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

SOLEIL INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 000 euros
Siège social : 207, rue Barnave
26000 VALENCE
453 946 709 RCS ROMANS

AFFECTATION du RESULTAT
de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025 approuvée par
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 JUIN 2026

DEUXIEME RESOLUTION
(droit de vote à l'usufruitier)

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025 s'élevant à 537 741,72 euros de la manière suivante :

Sur le Bénéfice :	537 741,72 €
La somme de : à titre de dotation à la réserve légale	26 887,09 €
Sur le solde :	510 854,63 €
La somme de : aux parts sociales à titre de dividendes.	50 000,00 €
Le solde, soit : au compte « autres réserves »	460 854,63 €

Il sera ainsi versé un dividende de 0,05 euros par part.

Ce dividende sera payable aux caisses de la société à l'issue de l'assemblée générale.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts :

1°) que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE	DISTRIBUTION GLOBALE
31 DECEMBRE 2022	150 000 €
31 DECEMBRE 2023	100 000 €
31 DECEMBRE 2024	50 000 €

2°) que le revenu distribué aux parts sociales au titre des exercices clos le 31 DECEMBRE 2022, le 31 DECEMBRE 2023 et le 31 DECEMBRE 2024 était intégralement éligible au titre de l'impôt sur le revenu, à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts ;

3°) que le revenu présentement distribué aux parts sociales au titre de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025 est intégralement éligible au titre de l'impôt sur le revenu, à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3-2° du code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Certifié conforme,
La Gérance.

DocuSigned by:
Laurent BEAUGIRAUD
47B862C099EF469...

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 207 rue Barnave 26000 VALENCE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 3 9 4 6 7 0 9 0 0 0 3 8 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF 20 283	AG	20 283	20 283
		Fonds commercial	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ 15 000	AK	15 000	15 000
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 7 000	AS 7 000		
		Autres immobilisations corporelles	AT 242 252	AU 193 425	48 827	73 927
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS 11 783 240	CT 39 808	11 743 432	11 250 332
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
		TOTAL (II)	**BJ 12 067 774**	**BK 240 233**	**11 827 541**	**11 359 542**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		47 621
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX 147 772	BY	147 772	449 587
		Autres créances (3)	BZ 1 437 898	CA	1 437 898	1 614 598
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		58 000
		Disponibilités	CF 1 257	CG	1 257	5 342
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH 43 234	CI	43 234	4 599
		TOTAL (III)	**CJ 1 630 161**	**CK**	**1 630 161**	**2 179 746**
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	**CO 13 697 935**	**1A 240 233**	**13 457 702**	**13 539 288**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL

DocuSigned by: Laurent BEAUGRAUD 47B862C099EF469...

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000 000)	DA	10 000 000	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	785 169	785 169
	Réserve légale (3)	DD	142 281	125 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	921 465	643 120
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**537 742**	**345 627**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**12 386 657**	**11 898 916**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	59 026	188 670
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	800 473	1 150 745
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 559	50 771
	Dettes fiscales et sociales	DY	147 758	112 013
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	29 229	138 174
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 071 045**	**1 640 373**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**13 457 702**	**13 539 288**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	785 169	785 169
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 071 045	1 640 373
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 475	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	406 753	FH		FI	406 753	480 999
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**406 753**	FK		FL	**406 753**	**480 999**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	40 000	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 050	18 818
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**447 803**	**499 816**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	6 443	31
	Variation de stocks (marchandises)*					FT	47 621	2 854
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	255 886	256 303
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	25 952	23 445
	Salaires et traitements *					FY	333 392	289 409
	Cotisations sociales (10)					FZ	48 405	43 690
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	22 560	34 658
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	10 556	
	Autres charges (12)					GE	889	21
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**751 704**	**650 411**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(303 901)**	**(150 595)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	812 000	446 969
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	60 243	54 672
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		2
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	7 549 782	
	Total des produits financiers (V)					GP	**8 422 025**	**501 643**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	10 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	40 017	57 202
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	7 549 782	
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**7 599 799**	**57 202**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**822 226**	**444 441**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**518 325**	**293 846**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS** — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	35 478	216 614
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	15 783	275 717
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**19 695**	**(59 102)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	278	(110 883)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**8 905 306**	**1 218 073**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**8 367 564**	**872 447**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**537 742**	**345 627**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	28 584	36 056
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	15 783	35 478

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 457 702** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 905 306** euros et un total **charges** de **8 367 564** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **537 742** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles générales

Le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 a été modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable général (PCG). La publication de ce nouveau règlement a été effectuée le 9 décembre 2022 sur le site de l'Autorité des normes comptables (ANC), qui a été homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023 (JO du 30).

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément à ce nouveau règlement, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les principales modifications qui en résultent dans les comptes arrêtés concernent le résultat exceptionnel, la cession des immobilisations et la suppression des transferts de charges.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Faits caractéristiques de l'exercice

Une provision pour dépréciation des titres ROVALTAIN 15 a été constatée pour un montant de 10 000€ à la clôture.

Selon un contrat d'apport signé le 07/11/2025, SOLEIL INVESTISSEMENTS a pporté 7 549 782€ à la société HELIOS, créée en 2025, par apport de titres : 375 actions DROME ARDECHE IMMOBILIER, 3 750 actions ALPHA OMEGA CONSTRUCTEURS, 2 400 actions VILLA SOLEIL, 28 874 actions ENTREPRISE DROMOISE DE CONSTRUCTION, 11 250 actions SOLEIL PLOMBERIE, 550 actions RESTAURANT MG, 252 actions D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES et 975 parts ETABLISSEMENTS LAURENT. L'apport a été validé par un Commissaire aux apports dans son rapport du 18/11/2025.

Mouvements dans le périmètre d'intégration fiscale :
- Entrée de SCI PRINCESSE
- Sortie de VILLA SOLEIL
- Sortie de D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration fiscale

Depuis le 01/01/2005, la société SOLEIL INVESTISSEMENTS fait partie d'un groupe d'intégration fiscale en qualité de tête de groupe.

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	35 283					35 283
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**35 283**					**35 283**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 000					7 000
	Instal., agencement, aménagement divers	120 926					120 926
	Matériel de transport	31 754		10 765		30 519	12 000
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	108 695		630			109 325
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**268 376**		**11 395**		**30 519**	**249 252**
FINANCIERES	Participations	11 280 140		8 052 882		7 549 782	11 783 240
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**11 280 140**		**8 052 882**		**7 549 782**	**11 783 240**
	TOTAL	**11 583 798**		**8 064 277**		**7 580 301**	**12 067 774**

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			7 000			7 000
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			67 590	16 142		83 732
	Matériel de transport			29 368	3 600	19 963	13 006
	Matériel de bureau, mobilier			90 490	6 197		96 688
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			194 448	25 940	19 963	200 425
	TOTAL			194 448	25 940	19 963	200 425

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations – incorporelles				
	Sur immobilisations – corporelles				
	Sur immobilisations – des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations – titres de participation	29 808	10 000		39 808
	Sur immobilisations – autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**29 808**	**10 000**		**39 808**
	TOTAL GENERAL	**29 808**	**10 000**		**39 808**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		
	- financières	10 000	
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	147 772	147 772	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	92 813	92 813	
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 149	10 149	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	838 372	838 372	
	Débiteurs divers	496 564	496 564	
	Charges constatées d'avance	43 234	43 234	
	TOTAL DES CREANCES	**1 628 904**	**1 628 904**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	8 475	8 475		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	50 551	50 551		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 559	34 559		
	Personnel et comptes rattachés	58 555	58 555		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 133	31 133		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	57 422	57 422		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	648	648		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	800 473	800 473		
	Autres dettes	29 229	29 229		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 071 045**	**1 071 045**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	138 119			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	482 945			

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**22 700**
Autres créances		**22 700**
Fournisseurs - rrr à obtenir	1 199	
Interets courus c/c sci princesse	1 331	
Interets courus c/c aravisoleil	8 438	
Interets courus c/c sci supernova	11 561	
Interets courus c/c vrdr investissements	172	

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		**66 240**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**920**
Intérêts courus	920	
Emprunts et dettes financières divers		**12 437**
Interets courus c/c solstice	12 437	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**17 215**
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 215	
Dettes fiscales et sociales		**6 440**
Tns - charges à payer	6 096	
Etat - autres charges à payer	225	
Taxe d'apprentissage a payer	76	
Formation continue	42	
Autres dettes		**29 229**
Clients - rrr à accorder	21 496	
Divers - charges à payer	7 733	

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		43 234	43 234
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			43 234

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Filiales et participations

31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
SARL HELIOS	7 551 735	100,00	1 853
SCI PRINCESSE	110 077	100,00	(42 210)
SARL SUNRISE	173 911	60,00	(19 739)
SARL EQUINOXE	5 495	60,00	
2. Participations (10 à 50 %)			
SC CLAIRGI	564 913	40,00	108 265
SARL NATUREAL		35,00	
SAS JNS CHARPENTE		35,00	
SAS D.E.S -DROME ELECTRICITE SERVICES	535 061	30,00	120 670
SAS 3 L FINANCE	22 585	30,00	2 197
SAS ROVALTAIN 15		15,00	
SAS ARAVISOLEIL	(84 561)	10,00	(9 642)
SAS OPTIMBATI		10,00	
SARL SOLSTICE	198 314	10,00	5 617
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL HELIOS	7 551 735	100,00	7 549 882	7 549 882	
SCI PRINCESSE	110 077	100,00	403 605	403 605	277 563
SARL SUNRISE	173 911	60,00	1 742 937	1 742 937	397 486
SARL EQUINOXE	5 495	60,00	128 748	128 748	74 305
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SC CLAIRGI	564 913	40,00	1 109 991	1 109 991	
SARL NATUREAL		35,00	29 808		
SAS JNS CHARPENTE		35,00			
SAS D.E.S -DROME ELECTRICITE SERVICES	535 061	30,00	153 660	153 660	
SAS 3 L FINANCE	22 585	30,00	4 500	4 500	
SAS ROVALTAIN 15		15,00	10 000		
SAS ARAVISOLEIL	(84 561)	10,00	88 476	88 476	201 411
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL HELIOS		12 000	1 853		
SCI PRINCESSE		91 893	(42 210)		
SARL SUNRISE		220 986	(19 739)		
SARL EQUINOXE		17 126			
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SC CLAIRGI		244 659	108 265	40 000	
SARL NATUREAL					
SAS JNS CHARPENTE					
SAS D.E.S -DROME ELECTRICITE SERVICES		2 926 502	120 670		
SAS 3 L FINANCE		86 745	2 197		
SAS ROVALTAIN 15					
SAS ARAVISOLEIL		58 979	(9 642)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS OPTIMBATI		10,00	5 000	5 000	
SARL SOLSTICE	198 314	10,00	152 477	152 477	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	198 314	20,00	157 477	157 477	
C. Total des filiales et des participations (A + B)	198 314	20,00	157 477	157 477	

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS OPTIMBATI					
SARL SOLSTICE		728 335	5 617	5 000	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		728 335	5 617	5 000	
C. Total des filiales et des participations (A + B)		728 335	5 617	5 000	

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000 000,00	10,0000	10 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 000 000,00**	**10,0000**	**10 000 000,00**

Docusign Envelope ID: 500DAE25-C1C2-8543-80ED-7B6A0C5459FC

Annexe libre

Mouvements dans le périmètre d'intégration fiscale

Depuis le 01/01/2005, la société SOLEIL INVESTISSEMENTS fait partie d'un groupe d'intégration fiscale en qualité de tête de groupe.

En 2024, le périmètre d'intégration fiscale était composé de :
- SOLEIL INVESTISSEMENTS
- VILLA SOLEIL
- D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES

En 2025, le périmètre d'ingration fiscale a changé :
- SOLEIL INVESTISSEMENTS
- Entrée de SCI PRINCESSE
- Sortie de VILLA SOLEIL
- Sortie de D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES

Engagements de crédit-bail

Un seul crébit-bail au 31/12/2025 pour un matériel de transport.

Les engagements de crédit-bail représentent 58 108€ au 31/12/2025.
* -1 an = 21 130,08€
* de 1 à 5 ans = 36 977,64€
* +5 ans = 0€

Alain JOLIVET
Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON
Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN
Diplômé d'Etudes Supérieures Comptables et Financières

Experts-comptables / Commissaires aux comptes

SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS

207 Rue Barnave

26000 VALENCE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SARL SOLEIL
INVESTISSEMENT
207 Rue Barnave
26000 VALENCE

SOMMAIRE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Alain JOLIVET
Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON
Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN
Diplômé d'Etudes Supérieures Comptables et Financières

Experts-comptables / Commissaires aux comptes

SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS

207 Rue Barnave

26000 VALENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS
207 Rue Barnave
26000 VALENCE

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés en annexe des comptes annuels concernant :

-les règles générales de l'exercice :

Le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 a été modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable général (PCG). La publication de ce nouveau règlement a été effectuée le 9 décembre 2022 sur le site de l'Autorité des normes comptables (ANC), qui a été homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023 (JO du 30). Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément à ce nouveau règlement, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de règlementation comptable a peu d'impact sur les méthodes comptables et la présentation des comptes clos le 31/12/2025.

- Faits caractéristiques de l'exercice :

Selon un contrat d'apport signé le 07/11/2025, SOLEIL INVESTISSEMENTS a apporté 7 549 782€ à la société HELIOS, créée en 2025, par apport de titres :

- 375 actions DROME ARDECHE IMMOBILIER,
- 3 750 actions ALPHA OMEGA CONSTRUCTEURS,
- 2 400 actions VILLA SOLEIL,
- 28 874 actions ENTREPRISE DROMOISE DE CONSTRUCTION,
- 11 250 actions SOLEIL PLOMBERIE,
- 550 actions RESTAURANT MG,
- 252 actions D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES et
- 975 parts ETABLISSEMENTS LAURENT.

L'apport a été validé par un Commissaire aux apports dans son rapport du 18/11/2025.

Mouvements dans le périmètre d'intégration fiscale :

- Entrée de SCI PRINCESSE
- Sortie de VILLA SOLEIL
- Sortie de D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D441-4 du code de commerce.

Conformément à la loi, nous vous signalons la prise de participation suivante :

- 100% du capital de la société HELIOS, par apport de titres, pour un montant de 7 549 881.90 euros.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
  Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 10 juin 2026

Pour 2CARA
Jean-Philippe CALLON
Commissaire aux Comptes

SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	20 283		20 283	20 283
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	15 000		15 000	15 000
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	7 000	7 000		
	Autres immobilisations corporelles	242 252	193 425	48 827	73 927
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	11 783 240	39 808	11 743 432	11 250 332
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**12 067 774**	**240 233**	**11 827 541**	**11 359 542**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				47 621
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	147 772		147 772	449 587
	Autres créances	1 437 898		1 437 898	1 614 598
	Charges constatées d'avance	43 234		43 234	4 599
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				58 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 257		1 257	5 342
	Total de l'actif circulant (IV)	**1 630 161**		**1 630 161**	**2 179 746**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**13 697 935**	**240 233**	**13 457 702**	**13 539 288**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			1 628 904	2 068 784

Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000 000)	10 000 000	10 000 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation	785 169	785 169
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	142 281	125 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	921 465	643 120
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**537 742**	**345 627**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**12 386 657**	**11 898 916**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	59 026	188 670
	Emprunts et dettes financières divers (2)	800 473	1 150 745
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 559	50 771
	Dettes fiscales et sociales	147 758	112 013
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	29 229	138 174
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**1 071 045**	**1 640 373**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**13 457 702**	**13 539 288**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 071 045	1 640 373
(2)	Dont emprunts participatifs		

Commissaire aux Comptes 2CA

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	406 753		406 753	480 999
	Montant net du chiffre d'affaires	**406 753**		**406 753**	**480 999**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			40 000	
	Autres produits			1 050	18 818
	Total des produits d'exploitation			**447 803**	**499 816**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			6 443	31
	Variation de stocks			47 621	2 854
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			255 886	256 303
	Impôts, taxes et versements assimilés			25 952	23 445
	Salaires			333 392	289 409
	Cotisations sociales			48 405	43 690
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 560	34 658
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			10 556	
	Autres charges			889	21
	Total des charges d'exploitation			**751 704**	**650 411**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(303 901)**	**(150 595)**

Commissaire aux Comptes

(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	28 584	36 056
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(303 901)	(150 595)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	812 000	446 969
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	60 243	54 672
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		2
	Produits des cessions d'immobilisations financières	7 549 782	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**8 422 025**	**501 643**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 000	
	Intérêts et charges assimilées (3)	40 017	57 202
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	7 549 782	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**7 599 799**	**57 202**
	RESULTAT FINANCIER	**822 226**	**444 441**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**518 325**	**293 846**
	Produits exceptionnels	**35 478**	**216 614**
	Charges exceptionnelles	**15 783**	**275 717**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**19 695**	**(59 102)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	278	(110 883)
	Total des produits	**8 905 306**	**1 218 073**
	Total des charges	**8 367 564**	**872 447**
	BENEFICE OU PERTE	**537 742**	**345 627**

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 457 702** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 905 306** euros et un total **charges** de **8 367 564** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **537 742** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles générales

Le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 a été modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable général (PCG). La publication de ce nouveau règlement a été effectuée le 9 décembre 2022 sur le site de l'Autorité des normes comptables (ANC), qui a été homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023 (JO du 30).

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément à ce nouveau règlement, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de règlementation comptable a peu d'impact sur les méthodes comptables et la présentation des comptes clos le 31/12/2025.

Les principales modifications qui en résultent dans les comptes arrêtés concernent le résultat exceptionnel, la cession des immobilisations et la suppression des transferts de charges.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Faits caractéristiques de l'exercice

Une provision pour dépréciation des titres ROVALTAIN 15 a été constatée pour un montant de 10 000€ à la clôture.

Selon un contrat d'apport signé le 07/11/2025, SOLEIL INVESTISSEMENTS a pporté 7 549 782€ à la société HELIOS, créée en 2025, par apport de titres : 375 actions DROME ARDECHE IMMOBILIER, 3 750 actions ALPHA OMEGA CONSTRUCTEURS, 2 400 actions VILLA SOLEIL, 28 874 actions ENTREPRISE DROMOISE DE CONSTRUCTION, 11 250 actions SOLEIL PLOMBERIE, 550 actions RESTAURANT MG, 252 actions D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES et 975 parts ETABLISSEMENTS LAURENT. L'apport a été validé par un Commissaire aux apports dans son rapport du 18/11/2025.

Mouvements dans le périmètre d'intégration fiscale :
- Entrée de SCI PRINCESSE
- Sortie de VILLA SOLEIL
- Sortie de D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES



Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Réévaluation des immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles et financières ont fait l'objet d'une réévaluation libre au 31/12/2020.
Le montant des écarts de réévaluation s'élève à 8 285 169,44 € au 31/12/2020.
Le montant des écarts de réévaluation après cession du bien amortissable est de 8 276 772€ au 31/12/2024.
La société a opté pour le dispositif temporaire de neutralisation fiscale (LDF 2021, Art.31).

Suivi des écarts de réévaluation des immobilisations non amortissables :

	Valeur comptable non réévaluée	Valeur comptable réévaluée	Ecart de réévaluation
Terrain Place Pouillon	0	0	0
Titres Villa Soleil	718 800	2 139 199	1 420 399
Titres Natureal	17 500	29 808	12 308
Titres EDC	763 905,88	2 363 431,88	1 599 526
Titres DAI	656 712,02	1 880 334,02	1 223 622
Titres SCI Clairgi	8 000	1 109 991	1 101 991
Titres JNS Charpente	5 250	342 156	336 906
Titres Ets Laurent	9 750	277 027	267 277
Titres Sunrise	15 000	1 742 937	1 727 937
Titres Aravisoleil	500	88 476	87 976
Titres Equinoxe	6 000	128 748	122 748
Titres Solstice	5 000	152 477	147 477
Titres SCI Princesse	175 000	403 605	228 605

Fonds de commerce

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition. Il ne fait l'objet d'aucun amortissements.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration fiscale

Depuis le 01/01/2005, la société SOLEIL INVESTISSEMENTS fait partie d'un groupe d'intégration fiscale en qualité de tête de groupe.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	35 283					35 283
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**35 283**					**35 283**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 000					7 000
	Instal., agencement, aménagement divers	120 926					120 926
	Matériel de transport	31 754		10 765		30 519	12 000
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	108 695		630			109 325
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**268 376**		**11 395**		**30 519**	**249 252**
FINANCIERES	Participations	11 280 140		8 052 882		7 549 782	11 783 240
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**11 280 140**		**8 052 882**		**7 549 782**	**11 783 240**
	TOTAL	**11 583 798**		**8 064 277**		**7 580 301**	**12 067 774**

Commissaire aux Comptes

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			7 000			7 000
	Autres instal., agencement, aménagement divers			67 590	16 142		83 732
	Matériel de transport			29 368	3 600	19 963	13 006
	Matériel de bureau, mobilier			90 490	6 197		96 688
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**194 448**	**25 940**	**19 963**	**200 425**
	TOTAL			**194 448**	**25 940**	**19 963**	**200 425**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Commissaire aux Comptes

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	29 808	10 000		39 808
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**29 808**	**10 000**		**39 808**
	TOTAL GENERAL	**29 808**	**10 000**		**39 808**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		
	- financières	10 000	
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	147 772	147 772	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	92 813	92 813	
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 149	10 149	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	838 372	838 372	
	Débiteurs divers	496 564	496 564	
	Charges constatées d'avance	43 234	43 234	
	TOTAL DES CREANCES	**1 628 904**	**1 628 904**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	8 475	8 475		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	50 551	50 551		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 559	34 559		
	Personnel et comptes rattachés	58 555	58 555		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 133	31 133		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	57 422	57 422		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	648	648		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	800 473	800 473		
	Autres dettes	29 229	29 229		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 071 045**	**1 071 045**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	138 119			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	482 945			

Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**22 700**
Autres créances		**22 700**
Fournisseurs - rrr à obtenir	1 199	
Interets courus c/c sci princesse	1 331	
Interets courus c/c aravisoleil	8 438	
Interets courus c/c sci supernova	11 561	
Interets courus c/c vrdr investissements	172	

Commissaire aux Comptes 2CA

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		**66 240**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**920**
Intérêts courus	920	
Emprunts et dettes financières divers		**12 437**
Interets courus c/c solstice	12 437	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**17 215**
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 215	
Dettes fiscales et sociales		**6 440**
Tns - charges à payer	6 096	
Etat - autres charges à payer	225	
Taxe d'apprentissage a payer	76	
Formation continue	42	
Autres dettes		**29 229**
Clients - rrr à accorder	21 496	
Divers - charges à payer	7 733	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		43 234	43 234
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			43 234

Filiales et participations

31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
SARL HELIOS	7 551 735	100,00	1 853
SCI PRINCESSE	110 077	100,00	(42 210)
SARL SUNRISE	173 911	60,00	(19 739)
SARL EQUINOXE	5 495	60,00	
2. Participations (10 à 50 %)			
SC CLAIRGI	564 913	40,00	108 265
SARL NATUREAL		35,00	
SAS JNS CHARPENTE		35,00	
SAS D.E.S -DROME ELECTRICITE SERVICES	535 061	30,00	120 670
SAS 3 L FINANCE	22 585	30,00	2 197
SAS ROVALTAIN 15		15,00	
SAS ARAVISOLEIL	(84 561)	10,00	(9 642)
SAS OPTIMBATI		10,00	
SARL SOLSTICE	198 314	10,00	5 617
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

Commissaire aux Comptes

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL HELIOS	7 551 735	100,00	7 549 882	7 549 882	
SCI PRINCESSE	110 077	100,00	403 605	403 605	277 563
SARL SUNRISE	173 911	60,00	1 742 937	1 742 937	397 486
SARL EQUINOXE	5 495	60,00	128 748	128 748	74 305
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SC CLAIRGI	564 913	40,00	1 109 991	1 109 991	
SARL NATUREAL		35,00	29 808		
SAS JNS CHARPENTE		35,00			
SAS D.E.S -DROME ELECTRICITE SERVICES	535 061	30,00	153 660	153 660	
SAS 3 L FINANCE	22 585	30,00	4 500	4 500	
SAS ROVALTAIN 15		15,00	10 000		
SAS ARAVISOLEIL	(84 561)	10,00	88 476	88 476	201 411
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL HELIOS		12 000	1 853		
SCI PRINCESSE		91 893	(42 210)		
SARL SUNRISE		220 986	(19 739)		
SARL EQUINOXE		17 126			
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SC CLAIRGI		244 659	108 265	40 000	
SARL NATUREAL					
SAS JNS CHARPENTE					
SAS D.E.S -DROME ELECTRICITE SERVICES		2 926 502	120 670		
SAS 3 L FINANCE		86 745	2 197		
SAS ROVALTAIN 15					
SAS ARAVISOLEIL		58 979	(9 642)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Commissaire aux Comptes 2

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	7 841 217	320,00	9 825 172	9 825 172	749 354
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS OPTIMBATI		10,00	5 000	5 000	
SARL SOLSTICE	198 314	10,00	152 477	152 477	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	1 236 311	215,00	1 553 912	1 514 104	201 411
C. Total des filiales et des participations (A + B)	9 077 528	535,00	11 379 084	11 339 276	950 765

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		342 005	(60 095)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS OPTIMBATI					
SARL SOLSTICE		728 335	5 617	5 000	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		4 045 220	227 106	45 000	
C. Total des filiales et des participations (A + B)		4 387 225	167 010	45 000	

Commissaire aux Comptes 2 SARL

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000 000,00	10,0000	10 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 000 000,00**	**10,0000**	**10 000 000,00**

Commissaire aux Comptes
2CARE

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Mouvements dans le périmètre d'intégration fiscale

Depuis le 01/01/2005, la société SOLEIL INVESTISSEMENTS fait partie d'un groupe d'intégration fiscale en qualité de tête de groupe.

En 2024, le périmètre d'intégration fiscale était composé de :
- SOLEIL INVESTISSEMENTS
- VILLA SOLEIL
- D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES

En 2025, le périmètre d'ingration fiscale a changé :
- SOLEIL INVESTISSEMENTS
- Entrée de SCI PRINCESSE
- Sortie de VILLA SOLEIL
- Sortie de D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES

Engagements de crédit-bail

Un seul crébit-bail au 31/12/2025 pour un matériel de transport.

Les engagements de crédit-bail représentent 58 108€ au 31/12/2025.
* -1 an = 21 130,08€
* de 1 à 5 ans = 36 977,64€
* +5 ans = 0€

Commissaire aux Comptes

Alain JOLIVET
Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON
Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN
Diplômé d'Etudes Supérieures Comptables et Financières

Experts-comptables / Commissaires aux comptes

SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS

207 Rue Barnave

26000 VALENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

2CARA
Conseil • Comptabilité • Audit

SARL SOLEIL INVESTISSEMENTS
207 Rue Barnave
26000 VALENCE

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- avec la société EQUINOXE :

La société SOLEIL INVESTISSEMENTS a consenti un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société EQUINOXE le 31 décembre 2025 pour un montant de 5 159.12 euros.

-avec la SAS HELIOS:

Selon un contrat d'apport signé le 07/11/2025, SOLEIL INVESTISSEMENTS a apporté 7 549 782€ à la société HELIOS, créée en 2025, par apport de titres des sociétés suivantes :

-375 actions de DROME ARDECHE IMMOBILIER,
-3 750 actions d'ALPHA OMEGA CONSTRUCTEURS,
-2 400 actions de VILLA SOLEIL,
-28 874 actions de ENTREPRISE DROMOISE DE CONSTRUCTION,
-11 250 actions de SOLEIL PLOMBERIE,
-550 actions de RESTAURANT MG,
-252 actions de D.E.S - DROME ELECTRICITE SERVICES et
-975 parts d'ETABLISSEMENTS LAURENT.

Solde des avances de trésorerie consenties à la société SOLEIL INVESTISSEMENTS par la société HELIOS au 31 décembre 2025 : 68 478.72 euros,
Ce compte n'a pas porté intérêt au titre de l'année 2025,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société HELIOS : 45 220 euros HT,

En application de l'article R.223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivants, déjà approuvée par l'assemblée aux cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

-avec la société LE POINT D :

Facturation d'une prestation d'accompagnement en 2025 selon la convention du 02 aout 2024 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société LE POINT D : 10 000 euros HT,

-avec la société DROME ELECTRICITE SERVICE :

Solde des avances de trésorerie consenties à la société SOLEIL INVESTISSEMENTS par la société DROME ELECTRICITE SERVICE au 31 décembre 2025 : 0 euros ,
Rémunération des avances de trésorerie : 0 euros,
Produit de la rémunération des avances de trésorerie : 2 623.65 euros au titre de 2024
Charge de la rémunération des avances de trésorerie : 33 502.96 euros,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société DROME ELECTRICITE SERVICES : 246 euros HT,

Rémunération perçue en 2025 au titre du mandat de Présidence de la société DROME ELECTRICITE SERVICE : 140 000 euros HT,

-avec la SAS SOLEIL PLOMBERIE :

Solde des avances de trésorerie consenties à la société SOLEIL INVESTISSEMENTS par la société SOLEIL PLOMBERIE au 31 décembre 2025 : 0 euros,
Ce compte n'a pas porté intérêt au titre de l'année 2025,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société SOLEIL PLOMBERIE : 1 618 euros HT,

-avec la SCI SUPERNOVA :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la SCI SUPERNOVA au 31 décembre 2025 : 292 865.261 euros,
Produit de la rémunération des avances de trésorerie : 11 561.19 euros,

Loyers versés en 2025 à la SCI SUPERNOVA au titre de la location des locaux sis : 207 rue Barnave à VALENCE pour un montant de 12 000 euros HT,

-avec la société RESTAURANT MG :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société RESTAURANT MG au 31 décembre 2025 : 0 euros,
Produit de la rémunération des avances de trésorerie : 15 962.68 euros,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société RESTAURANT MG : 4 580 euros HT,

-avec la société ALPHA OMEGA CONSTRUCTEUR :

Solde des avances de trésorerie consenties à la société SOLEIL INVESTISSEMENTS par la société ALPHA OMEGA CONSTRUCTION au 31 décembre 2025 : 0 euros,
Ce compte n'a pas porté intérêt au titre de l'année 2025,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société ALPHA OMEGA CONSTRUCTEUR : 7 354.60 euros HT,

-avec la société VILLA SOLEIL :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société VILLA SOLEIL à la société SOLEIL INVESTISSEMENTS au 31 décembre 2025 : 0 euros,
Produit de la rémunération des avances de trésorerie : 15 475.90 euros,

Rémunération perçue en 2025 au titre du mandat de Présidence de la société VILLA SOLEIL : 60 000 euros HT,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société VILLA SOLEIL : 13 198.75 euros HT,

-avec la société JNS CHARPENTE :

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société JNS CHARPENTE : 0 euros HT,

-avec la société CLAIRGI :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la SCI CLAIRGI au 31 décembre 2025 : 31,80 euros ,
Ce compte n'a pas porté intérêt au titre de l'année 2025,

-avec la société ENTREPRISE DROMOISE DE CONSTRUCTION :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société ENTREPRISE DROMOISE DE CONSTRUCTION à la société SOLEIL INVESTISSEMENTS au 31 décembre 2025 : 0 euros,
Charge de la rémunération des avances de trésorerie : 3 528.65 euros,

Rémunération perçue en 2025 au titre du mandat de Présidence de la société ENTREPRISE DROMOISE DE CONSTRUCTION : 24 000 euros HT,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société ENTREPRISE DROMOISE DE CONSTRUCTION : 1 655.80 euros HT,

-avec la société DROME ARDECHE IMMOBILIER :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société DROME ARDECHE IMMOBILIER au 31 décembre 2025 : 0 euros ;
Produit de la rémunération des avances de trésorerie : 1 632.15 euros,

Rémunération perçue en 2025 au titre du mandat de Présidence de la société DROME ARDECHE IMMOBILIER : 36 000 euros HT,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société DROME ARDECHE IMMOBILIER : 7 728.78 euros HT,

-avec la société SOLSTICE :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société SOLSTICE à la société SOLEIL INVESTISSEMENTS au 31 décembre 2025 : 236 612.27 euros,
Charge de la rémunération des avances de trésorerie : 12 436.55 euros,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société SOLSTICE : 4 096.60 euros HT,

-avec la société SUNRISE :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société SUNRISE au 31 décembre 2025 : 367 486.06 euros ;
Produit de la rémunération des avances de trésorerie : 15 337.25 euros,

-avec la société EQUINOXE :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société EQUINOXE au 31 décembre 2025 : 74 304.94 euros,
Produit de la rémunération des avances de trésorerie : 2 922.05 euros,

-avec la société la société ETS LAURENT :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société ETS LAURENT à la société SOLEIL INVESTISSEMENTS au 31 décembre 2025 : 0 euros,
Charge de la rémunération des avances de trésorerie : 4 502.54 euros,

Refacturations diverses au 31 décembre 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société ETS LAURENT : 2 240 euros HT,

-avec la SCI PRINCESSE :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la SCI PRINCESSE au 31 décembre 2025 : 277 562.64 euros,
Produit de la rémunération des avances de trésorerie : 1 330.70 euros,

-avec la société ARAVISOLEIL :

Solde des avances de trésorerie consenties par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société ARAVISOLEIL au 31 décembre 2025 : 201 410.90 euros,
Produit de la rémunération des avances de trésorerie : 8 437.67 euros,

Loyers versés en 2025 par la société SOLEIL INVESTISSEMENTS à la société ARAVISOLEIL au titre d'un bail commercial : 57 600 euros TTC.

-avec Mme Karine BEAUGIRAUD :

Rémunération perçue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 au titre de son contrat de travail : 83 787.12 euros bruts, dont avantage en nature véhicule : 2 370.48 euros brut, et outre une indemnité de rupture conventionnelle de 50 000 euros.
Remboursement des frais de déplacement : 556.60 euros,

-avec M. Laurent BEAUGIRAUD :

Prise en charge par la Société des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 64 504 euros et des cotisations sociales facultatives pour un montant de 15 870.90 euros,

Remboursement des frais de déplacement et de représentation : 5 545.57 euros,

Solde du compte-courant d'associé au 31 décembre 2025 : 479 566.19 euros,
Compte courant non rémunéré à ce jour,

Loyers versés en 2025 par Monsieur Laurent BEAUGIRAUD au titre de la location saisonnière d'un bien immobilier situé à LA CLUSAZ pour un montant de 10 200 euros,

-avec Monsieur Henry BEAUGIRAUD :

Solde du compte-courant d'associé au 31 décembre 2025 : 2 531,75 euros ;
compte courant non rémunéré à ce jour,

-avec Madame Mathilde BEAUGIRAUD :

Solde du compte-courant d'associé au 31 décembre 2025 : 142,07 euros ;
compte courant non rémunéré à ce jour ,

-avec Madame Marie-Andrée BEAUGIRAUD :

Solde du compte-courant d'associé au 31 décembre 2025 : 705,48 euros ;
compte courant non rémunéré à ce jour,

Fait à Valence, le 10 juin 2026

Pour 2CARA
Jean-Philippe CALLON
Commissaire aux Comptes